

Etapes d'une intervention

DIAGNOSTIC

Identifier les matériaux constitutifs de l'objet, les techniques de mise en oeuvre et les étapes de son histoire, son état de conservation, afin de comprendre les processus de dégradation.

Cet examen technique permet d'évaluer les risques potentiels pour la conservation du bien et la nécessité d'une intervention. Dans certains cas, des analyses et l'avis de spécialistes (chimistes, physiciens, biologistes) peuvent s'avérer nécessaires afin de mieux connaître les matériaux en présence, leur origine et leurs altérations.

PROPOSITIONS DE TRAITEMENT

En tenant compte de la destination du document (exposition, mise en réserve, consultation), des sensibilités de sa structure aux différents facteurs de dégradations, et des valeurs particulières qui lui sont attribuées (valeurs historique, familiale ou sentimentale, documentaire, esthétique, sacrée, symbolique, d'usage, vénale…), les choix de traitement sont établis en accord avec le propriétaire.

PRINCIPALES INTERVENTIONS DE RESTAURATION

- Nettoyer pour éliminer les éléments étrangers et sources d'altérations.
- Consolider pour renforcer la structure du document.
- Réintégrer pour rendre discrète l'altération au profit de l'aspect et de la lisibilité, sans pour autant la rendre invisible.
- Protéger en agissant sur l'environnement de l'objet pour limiter les risques de nouvelles dégradations.

DOSSIER DE RESTAURATION

Le dossier de restauration, qui accompagne l'oeuvre restaurée rendue à son propriétaire, regroupe toute la documentation récoltée au cours des interventions réalisées sur l'oeuvre :

- le constat d'état faisant suite à l'examen préalable, indiquant les altérations en présence et leurs causes ;
- s'il y a lieu : une documentation historique et artistique concernant l'oeuvre, sa création, son auteur ;
- le compte-rendu de toutes les opérations réalisées, détaillant les matériaux et les techniques employés ;
- s'il y a lieu : les résultats d'analyses, les rapports de spécialistes ;
- Le cas échéant certains éléments exogènes ayant été éliminés pour la conservation de l'oeuvre: étiquettes, papiers présentant des annotations, anciens montages…
- le dossier photographique permettant de rendre compte de l'état premier de l'objet et de documenter les interventions les plus intéressantes.